DLP 14-10-83246325

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

7 Octobre 1983

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL Bulletin GENERAL : 92 F – Bulletin TOMATE : 40 F – VITI-VAR : 40 F à Régis. recettes DDA CCP Marseille 9660 74 V

CULTURES DE PLEIN CHAMP

FRAISE -

Surveiller les attaques de *chenilles défoliatrices* .Pour les fraiseraies attaquées par l' *Otiorrhynque* on utilisera un produit à base d'acéphate (Orthène) ou de méthomyl (Lannate) .

CAROTTE -

ALTERNARIA - Assurer la protection (cf bulletin N°17) .

MOUCHE - Le vol reprend .Effectuer une pulvérisation sur les carottes désinsectisées depuis plus de deux mois .On renouvellera le traitement 10 jours après (cf. bulletin N°6) .

NAVET -

MOUCHE du NAVET - Le vol s'intensifie .Effectuer une pulvérisation sur les navets désinsectisés depuis plus de deux mois .On renouvellera le traitement 10 jours après (cf. bulletin N°6) .

POIREAU -

TEIGNE - Vol nul .

OIDIUM - Surveiller d'éventuelles attaques (Nord Vaucluse) .

CULTURES SOUS ABRI

MALADIES des SALADES - Afin de limiter aux maximum les résidus sur salades, le dernier traitement doit impérativement se situer :

. 3 semaines avant récolte (cultures de plein air), récolte en Septembre-Octobre .

. 4 semaines avant récolte (cultures sous abri), récolte en Novembre, Mars, Avril .

TOMATE -

OIDIUM - Surveiller d'éventuels foyers .

Matières actives utilisables : chinométhionate, fénarimol, pyrazophos, triforine, soufre .

P.262

Imprimerie de la Station "Provence Côte d'Azur Corse" - Directeur Gérant P. Duffaud – CPPAP N° 478 AD

HELIOTHIS ARMIGERA -

Maintenir la protection jusqu'à fin Octobre .

Matières actives utilisables	Délais
acéphate (Orthène)	7 j.
deltaméthrine (Décis)	0 j.
méthomyl (Lannate)	7 j.
bacillus thuringiensis - Bactospéine PM 6.000) Bactospéine PM 16.000 S)	0 j.

-----0000----

TRAITEMENT DES SOLS AU BROMURE DE METHYLE

A cette époque de l'année, de nombreux producteurs désinfectent leur sol au bromure de méthyle .Nous les incitons à suivre avec attention les recommandations ci-dessous afin de limiter les résidus bromés dans les légumes .

Avant traitement

1°) Eliminer les débris de plantes y compris les racines, avant le travail de préparation du sol qui précède la désinfection .Ceci est nécessaire pour obtenir une bonne efficacité sans avoir à augmenter la dose de bromure de méthyle .

2°) Ameublir profondément le sol, une bonne porosité de la terre étant indispensable .

3°) Amener le sol à un taux d'humidité se situant aux environs des 2/3 de sa capacité de rétention .On y parvient par des arrosages progressifs, débutant plusieurs jours avant le traitement et renouvelés en tenant compte des conditions climatiques .

4°) Vérifier si la température du sol est au moins égale à 15° C .

Après traitement

1°) Débâcher 48 heures après l'application du fumigant .Faciliter aussitôt l'élimination du gaz par une bonne ventilation des lieux .

2°) Eliminer les résidus bromés par un "lessivage" réalisé en tenant compte des conditions suivantes :

- un lessivage du sol ne peut être vraiment efficace que dans les serres équipées d'un réseau de drainage correct (une file de drains par chapelle de 3,20 m) .Ce point est capital .

- ne commencer l'arrosage qu'après le temps nécessaire à la dissipation de la quasi-totalité du bromure de méthyle sous forme gazeuze : 3 jours au moins après le débâchage .

- la quantité d'eau nécessaire au lessivage est très importante, mais varie en fonction de la nature du sol .La détermination de cette quantité ne pourra se faire que par expérimentation, cas par cas .Des études belges et hollandaises ont montré qu'elle pouvait être de l'ordre de 250 à 350 l./m2 .

- le lessivage n'est correct que si la percolation est continue .Comme le volume d'eau est important, on fractionnera l'arrosage, mais avec une fréquence telle que le lessivage soit permanent .

REMARQUES

- Pendant le lessivage, il faut veiller à ce que l'eau de drainage soit correctement évacuée hors de l'exploitation et ne retourne pas à une quelconque réserve d'eau .

- Attendre que le sol soit totalement ressuyé avant de pratiquer toute façon culturale .Un bâchage est alors nécessaire .

- D'autre part, le lessivage éliminant non seulement le brome mais également les éléments fertilisants (azote nitrique, potassium, magnésium), une analyse de sol est indispensable après cette opération pour pouvoir établir avec précision un plan de fumure avant la mise en place de la culture suivante .

- Il est souhaitbale que les maraîchers dont les serres ne sont pas drainées prévoient la mise en place d'un drainage, indispensable pour l'évacuation des quantités importantes d'eau nécessaires à l'élimination des résidus bromés .

(d'après la Station d'Avertissements Agricoles de RENNES) .

P263

MATIERES ACTIVES UTILISABLES

Matière active	Dose et utilisation	Emploi
dichloropropène	N 200 à 240 l./ha de dichloropropène	- produit à injecter dans le sol - température à 15 cm comprise entre 12 et 25° C - délai avant mise en culture un mois
bromure de méthyle	N, F, H, I 50 à 70 g/m2	- traitement effectué seulement par des applicateurs agrées par le Ministère de l'Agriculture - température à 15 cm supérieure à 10° C - délai avant mise en culture 8 jours
dazomet	N, F, H, I 50 à 70 g/m2	- produit à incorporer au sol immédiatement - température à 15 cm supérieure à 12° C - test cresson avant remise en culture obligatoire
formol	F, I 5000l./ha de formol à 40 %(actif sur les graines en germination)	- sous serre faire passer le produit dans le système d'irrigation par aspersion puis rincer abondamment (20-40 mm) .
métam sodium	N, F, H, I 60 g/m2	- produit à injecter dans le sol - température à 15 cm supérieure à 12° C - délai de remise en culture 3 semaines

N = nématicide
F = fongicide
H = herbicide
I = insecticide